



FORMATION EN PRESENTIEL ET/OU EN DISTANCIEL (SELON LE THEME)

LOI REEN : SENSIBILISATION ET MISE EN PRATIQUE

Dernière mise à jour le 15/10/2024.

OBJECTIF

Explorez la Loi REEN à travers une formation immersive, alliant sensibilisation approfondie et applications pratiques et acquérir les connaissances et les notions essentielles sur le Numérique Responsable

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Comprendre les enjeux sociétaux et environnementaux
- Mettre en application des actions visant à réduire son empreinte numérique environnementale

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne et entité souhaitant comprendre et mettre en application des actions visant à réduire son empreinte numérique environnementale

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Vous pouvez vous inscrire pour suivre une de nos formations jusqu'à la veille de la date de démarrage si la formation est financée directement par votre entreprise ET si le nombre maximum de participants n'est pas atteint. Si la formation est financée via un OPCO, vous devez au préalable avoir obtenu un accord de ce dernier.

MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE L'ACTION DE FORMATION

Formation présentielle ou distancielle dispensée par un formateur expérimenté. La formation alterne des exposés théoriques, des démonstrations et la mise en pratique au travers d'exercices et de cas concrets.

Tarif

790 € HT
par participant

Réf.

REEN

Contact

0465260114
contact@univlearn.fr
<https://univlearn.fr/>

PRÉ-REQUIS

- Aucun prérequis

MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

Evaluation de satisfaction de fin de formation ; Attestation de fin de formation précisant l'Support de cours remis en fin de session. Un suivi est proposé afin d'accompagner la mise en place



Niveau

Autres formations
professionnelles continues



Modalité

Présentiel



Effectif par session

2 mini > 6 maxi



Durée

7 heures / 1 jour(s)



PROGRAMME

Module 1 - L'Etat de l'écosystème

- Le changement climatique
- L'énergie
- Le cycle de l'eau
- L'impact sur les ressources
- Le développement durable

Module 2 - La loi REEN

- Les textes de la loi REEN
- Son champ d'application
- Les prérogatives spécifiques aux collectivités
- Les acteurs
- Les sanctions

Module 3 - Le « Numérique Responsable »

- Définition
- Le Green for IT
- Human for IT
- Le numérique responsable en résumé

Module 4 - Les impacts du numérique

- Impacts environnementaux
- Impacts économiques
- Impacts sociaux et sociétaux

Cette formation est un combiné entre une sensibilisation et des actions opérationnelles

LES PLUS

Formation animée par un consultant expert qui a validé le Certificat de Connaissance Numérique Responsable - option : Accompagnement proposé pour la mise en oeuvre au sein de votre organisation par notre consultant

INTERVENANT(S)

Consultant expert Numérique Responsable /
RGPD / Gouvernance de données -
Innovation Digitale

ÉVALUATION

Questions posées par le formateur tout au
long de la formation à l'oral ou à travers un
QCM

ATTRIBUTION FINALE

Attestation individuelle de formation